

# Le Chamossaire

Club montagnard – Lausanne – Fondé en 1903

## Procès-verbal de l'assemblée générale du 2 novembre 2023 Au restaurant Les Tuileries à Epalinges à 20h

Membres présents : 26

Candidats : 1

Excusés : 5

Bernard ouvre l'assemblée et démarre l'OJ

**1. Scrutateurs :** Yves Kübler et Léa Mivelaz

**2. Ordre du jour** Accepté

**3. Lecture du PV résumé de l'AG 2022**

**4. Rapport du comité**

**Président**

4.1 Rapport du Président

Depuis ma première année comme président, cela fait 8 ans, je constate que les années passent, mais notre club ne change pas beaucoup. Cela est juste pour les activités et les participations. Toutefois, il faut relever que, comparé aux autres clubs de l'UMV, le Chamossaire reste dynamique.

Nous proposons un chalet qui, grâce à quelques membres, reste accueillant. Heureusement ! Car c'est une part non négligeable de nos recettes. Je regrette que lors des corvées nous retrouvons souvent les mêmes membres louant nos locaux. Merci aux bénévoles de cette année. Avec une pensée en plus pour André qui a passé un grand moments à genoux pour redonner une nouvelle jeunesse aux joints des sanitaires. Nous devons hélas constater beaucoup de casse au niveau de la vaisselle – pas toujours payée et beaucoup ne remettent pas les objets où ils les ont pris.

Une bonne nouvelle, il y a de nouveau un endroit pour déposer le verre vide aux Paccots. Il est situé en dessus des tennis.

Comme chaque année, la Commission des courses a proposé un grand choix et la lecture des résumés des sorties sont souvent des morceaux de poésie. Merci aux organisateurs qui doivent prendre du temps pour des reconnaissances afin de ne pas trop partir à l'aventure.

L'organisation du Concours de ski ne demande plus de reconnaissance. L'endroit est familier à tous les skieurs. Mais cette activité dépend fortement de la météo et de la neige. Même si le nombre de skieurs baisse gentiment ce concours reste encore le moment où nous comptons le plus de participants. J'ai de l'espoir car nous constatons une arrivée d'enfants. Courage aux membres de cette commission pour perpétuer cette activité qui demande aussi une bonne organisation.

Pour mon dernier rapport de président, je désire remercier les membres du comité pour le travail accompli souvent dans l'ombre et l'équipe gazon toujours fidèle.

Dernier point, je regrette que nous maintenions les critères pour l'accueil des candidats. En effet, je crois que nous devrions être plus ouverts afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de devenir membres. Si je regarde le nombre de participants à nos activités, nous ne pouvons plus faire la fine bouche. Affaire à suivre dans un avenir prochain.

#### Secrétaire :

Concernant la réservation d'une salle à la Maison du sport, situé au stade de la Pontaise, pour nos assemblées mensuelles, les informations sont les suivantes :

- Salle pouvant accueillir 20 personnes tous les mois. Elle est de plein pied avec des baies vitrées sur une face et modulable. Lors d'une assemblée générale, par exemple, nous pouvons avoir une salle plus grande sur demande. Elle n'est pas disponible tout le temps pour les autres assemblées.
- Nous ne pouvons pas amener des boissons ou de la nourriture. Cependant, cela est possible pour une occasion éventuelle.
- Le restaurant du Tennis qui est juste à côté est ouvert le jeudi soir jusqu'à 23h.
- Accès facile en bus et parking pour les voitures à deux pas.

La proposition est soumise à votation :

3 pour  
22 contre  
1 abstention

Nous continuons les assemblées aux Tuileries.

#### Intendant :

La serrure de la porte d'entrée est commandée. Les serrures pour les casiers ainsi que les clés sont commandées.

La protection pour la prise électrique est posée vers le calot du sous-sol.

Le 9 novembre prochain, un spécialiste viendra au chalet pour contrôler les sibirs.

Le boiler de la cuisine est à nouveau en ordre pour obtenir de l'eau chaude.

### **5. Modification des statuts**

Pas de modification

### **6. Rapport financier, présentation des comptes**

Marie-Jo Petétot nous présente son rapport.

Elle fait part d'une augmentation des revenus depuis la fin du Covid.

Elle nous signale qu'il n'est pas possible de financer des réparations avec le compte chalet, c'est le compte club qui le permet.

Elle remercie Martine Kubler et Jean-Luc Matthey qui sont venus vérifier les comptes.

Concernant les dégâts d'eau liés à l'affaissement de l'armoire des archives, Gilbert Magnin demande si ce dégât serait couvert par notre assurance RC. Le Président propose que nous écrivions à l'assurance pour voir si cela serait pris en charge.

Avec les prix des charges qui augmentent actuellement, la caissière nous informe qu'elle a décidé de faire une statistique sur les coûts de l'électricité, de la consommation d'eau et du mazout.

Yves Kübler dit que le chauffage à la cave est toujours haut et que si nous pouvons réduire la chaleur cela permettrait une réduction des coûts. François Divorne regardera avec le spécialiste qui passe le 9 novembre. La proposition de l'allumer quand on arrive au chalet et l'éteindre au départ est faite. A discuter. François met en avant que le Sibir s'encreasse très rapidement.

## **7. Rapport des vérificateurs de compte**

Jean-Luc Matthey présente le rapport. C'est lui-même et Martine Kübler qui ont procédé au contrôle des comptes. Les comptes 2022-2023 sont exactes. Cela permet à l'assemblée d'accepter à l'unanimité les comptes tels que présentés et d'en donner décharge à la caissière et aux vérificateurs. Remerciements à Marie-Jo Petétot pour le travail effectué ainsi qu'aux vérificateurs.

## **8. Rapport des commissions**

### **8.1 Commission des courses :**

Jean-Luc Matthey lit son rapport.

Il met en avant le peu de participants aux diverses courses et a analysé que l'affluence est plus grande lors d'activités où l'on bouge peu et où l'on peut manger et boire. Il a observé que les participants aux différentes courses sont quasiment toujours les mêmes. Cela représente environ 14 personnes dont aucun nouveau ou récent membre.

### **8.2 Commission de concours**

Jean-Luc Matthey lit le rapport.

Il précise que pour l'année 2024 Yves Kübler, Christophe Pasche et Aurélien Perrottet sont d'accord de continuer à faire partie de cette commission si un concours a bien lieu et pas seulement un repas, qu'au moins 20 personnes y participent (et pas seulement au repas) et que la commission soit composée d'au moins 6 personnes.

Les chiffres de fréquentation des activités du concours sont en baisse. Yves Kübler a fait une statistique qui montre un passage d'une vingtaine de participants en 2012 à 7 l'année passée. Faut-il changer la formule ? Dans le cas d'un changement de formule, il faut modifier les statuts (fonds de concours et manifestations). Cependant, il y a toujours une bonne participation au repas. Proposition d'une journée à ski pour enlever l'aspect compétitif du concours ou d'un concours de luge.

## **9. Admissions-Démissions-Radiations**

Radiations : Gilles Racine et Laurent Girardet car ils n'ont pas payé leurs cotisations. Pas d'admission ni de démission.

## **10. Budget 2023-2024**

Marie-Jo Petétot nous présente le budget dont elle rappelle à nouveau qu'il est un art divinatoire.

- a) Finance d'entrée et taxes du chalet  
Les finances d'entrée et la taxe chalet restent identiques.
- b) Cotisations  
Elles restent en l'état.

## **11. Nomination des vérificateurs de compte**

Jean-Luc Matthey a terminé son mandat. Martine Kübler et Didier Blanc sont les prochains vérificateurs. Léa Mivelaz et Stéphane Che sont respectivement 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> suppléant.

## **12. Nomination des commissions et autres tâches**

**1. Commission des courses :** Les membres restent identiques soit Jean-Luc Matthey, président, ainsi qu'Anik Friedrich, André Kubler et Pierre-Yves Hirschi.

**2. Commission de concours :** Yves Kubler, Christophe Pasche et Aurélien Perrottet. Jean-Luc Matthey veut bien aider mais ne souhaite pas prendre la charge entière. Un membre supplémentaire serait le bienvenu. Pour mettre en place le concours, il faut du monde. L'idée était d'être 6 personnes. Quatre personnes motivées, cela serait suffisant. Il est proposé d'avancer le délai d'inscription pour l'année prochaine comparativement aux autres années. Jean-Luc Matthey annonce qu'il veut bien encore rester une année. Un changement sera à discuter l'année prochaine.

Pour rappel, lors du concours, le repas a été maintenu jusqu'à maintenant pour fêter les jubilaires. Les jubilaires pourraient aussi être invités à l'occasion de l'extra muros. Cela serait peut-être même plus facile de venir à cette période de l'année en lien avec la météo. A discuter.

### **3. Porte-drapeau**

François Divorne reste accroché à la hampe. Le drapeau se trouve chez lui à Yvorne.

### **4. Délégués à l'assemblée UMV**

Olivier Mivelaz et Marie-Jo Petétot et Karin Menétrey participeront à l'Assemblée des délégués du 11 novembre prochain.

### **13. Election du comité**

Bernard Faillettaz termine son mandat cette année après 8 ans de bons et loyaux services. Nous le remercions vivement pour son implication dans cette tâche.

Olivier Mivelaz se présente pour reprendre la présidence du club et est accepté à l'unanimité par applaudissements et sans vote à bulletin secret. Les autres membres du comité se représentent et sont réélus à l'unanimité.

François Divorne continue l'intendance tant qu'il a une voiture et un permis.

Le poste de membre adjoint est à repourvoir. Léa Mivelaz ne veut pas s'engager car elle n'est pas sûre de pouvoir être disponible systématiquement.

L'élection d'un membre adjoint pourra se faire en cours d'année si une candidature se présentait.

### **14. UMV**

Point non abordé.

### **15. Annonces du comité**

Suite à son décès, Bernard Faillettaz dit quelques mots sur le parcours de Michel Thonney au sein du club. Nous respectons un moment de silence à sa mémoire.

### **16. Divers et propositions individuelles**

Jean-Luc Matthey propose de remplacer la sortie 60 et + par une balade culturelle ouverte à toutes et tous. Cette activité aura toujours lieu le dernier jeudi de septembre. Il est d'accord de l'organiser pour l'année prochaine. Cette sortie sera inscrite dorénavant sur le site internet. Cette nouvelle formule est acceptée à l'unanimité.

Jean-Luc Matthey nous informe qu'il reste encore 5 disponibilités pour des courses potentielles. Il reste une balade en raquettes, une course conventionnelle et 3 courses pépères. Il rappelle que le programme des courses est un projet et n'est pas inscrit dans le marbre. Des changements sont possibles à tout moment.

Il fait aussi les annonces des événements suivants :

4 février = concours de ski

4 juillet = extra muros

26 septembre = sortie culturelle

27 octobre = la chasse

9 novembre = la fricassée

23 novembre = la der

Les corvées auront lieu respectivement :

- le 29 avril = la corvée des vaisselles
- le 4 mai = la corvée chalet

L'information suivante est donnée par Pierre-Yves Hirschi : les courses de plus de 300m de dénivelé ne seront plus reconnues pour le peu de nombre de participants. Au vu des surprises potentielles, tout un chacun est libre de rebrousser chemin s'il ne se sent pas de continuer. Il est mis en avant aussi que lors d'une sortie nous formons une équipe et devons rester ensemble et donc si un participant du groupe décide de revenir en arrière, l'entier du groupe revient sur ses pas par solidarité. Cela sera à rediscuter.

Anik Friedrich propose de demander aux candidats pendant leur année probatoire d'organiser une course avec leur parrain et marraine. L'idée sera débattue ultérieurement.

Janine Delessert lit le rapport de la sortie de mardi dernier au Crêt de la Neuve.

Tirage au sort des parts Chalet. Il reste 3 parts.

Le Président lève la séance à 21h46

Le Président  
Bernard Faillemez



La secrétaire  
Karin Menétrey

